

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARGENTEUIL**  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 21 décembre 2015 à 19 h 05, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Madame Dawn Charles, Monsieur David Hudson et Madame Brenda Dawson.

Le membre du conseil absent est :  
Monsieur Fred Beaudoin.

Madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2015-12-276

**2. Constatation de l'avis de convocation**

**Considérant** que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du *Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1)*.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur André Durocher  
**APPUYÉ PAR** : monsieur David Hudson  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5)

**DE CONSTATER** la conformité de l'avis de convocation.

**ADOPTÉE.**

2015-12-277

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que les membres du conseil confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance;

**Considérant** que plusieurs sujets doivent être reportés.

- 1. Ouverture de la séance**
2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Ajustement des salaires 2016 - Reporté
4. Réorganisation du service des travaux publics - Reporté
5. Embauche d'un directeur au Service des travaux publics - Reporté
6. Période de questions
- 7. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur André Durocher  
**APPUYÉ PAR** : monsieur David Hudson  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5)

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015**

**DE REPORTER** les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire à une séance ultérieure.

**ADOPTÉE.**

**4. Période de questions**

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

2015-12-278

**5. Levée de la séance**

À 19 h 07, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur David Hudson

**APPUYÉ PAR :** monsieur Howard Sauvé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5)

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Sarah Channell  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer  
Maire et  
président d'assemblée

Josée Hébert  
Greffière et  
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer  
Maire et président d'assemblée